

**CALENDRIER 2020 DE L'AFFECTATION MODIFIÉ**

<b>Tour principal</b>	
<b>AVRIL 2020</b>	
<b>Lundi 20 avril</b>	Ouverture de la consultation de l'offre de formation en lycée aux familles via le téléservice affectation
<b>MAI 2020</b>	
<b>Lundi 4 mai à 9h</b>	Début de l'étude des candidatures de 1 <sup>re</sup> pro passerelle au sein des lycées professionnels
<b>Lundi 4 mai à 18h</b>	Date limite de mise à jour des places vacantes en 1 <sup>re</sup> professionnelle dans l'application Affichage des places vacantes
<b>Lundi 25 mai</b>	<b>Ouverture de la saisie des vœux aux établissements dans Affelnet Lycée</b> <b>Ouverture de la saisie des vœux aux familles des élèves de 3<sup>e</sup> dans le Téléservice Affectation</b>
<b>Mercredi 27 mai</b>	<b>Date limite de réception en DSDEN des dossiers à étudier en commission pré-PAM</b>
<b>JUIN 2020</b>	
Mercredi 3 juin	Commission départementale pré-PAM pour les élèves EANA
<b>Du 2 juin au 5 juin</b>	Commissions dans les LP à recrutement particulier
Jeudi 4 juin	Commission académique handicap- médicale pré-PAM
Vendredi 5 juin à 18h	Date limite de dépôt des candidatures de 1 <sup>re</sup> pro passerelle dans PassRL par les établissements d'origine
<b>Lundi 8 juin</b>	<b>Fermeture de la saisie des vœux aux familles dans le téléservice affectation</b>
Mercredi 10 juin	Date limite de transfert du LSU dans Affelnet Lycée par les chefs d'établissements concernés
Jeudi 11 juin	Date limite de remontée des décisions des commissions non-PAM, des commissions pré-PAM et l'état des redoublements aux DSDEN Date limite de dépôt des demandes d'enseignement de spécialité de 1 <sup>re</sup> générale dans les établissements d'origine
Vendredi 12 juin à 12h	<b>Fin de la saisie des vœux dans Affelnet Lycée pour le post 2<sup>nd</sup>e</b> Date limite de dépôt des avis sur les candidatures de 1 <sup>re</sup> pro passerelle par les établissements d'accueil dans PassRL
Lundi 15 juin	Commissions d'appel 2 <sup>de</sup> GT
Mardi 16 juin	Commissions d'appel 3 <sup>e</sup>
<b>Jeudi 18 juin à 12h</b>	<b>Fermeture de la saisie des vœux dans Affelnet Lycée</b>
Du jeudi 18 juin à 13 h au vendredi 19 juin à 12h	Saisie des décisions d'affectation et d'apprentissage en établissements privés sous contrat et en CFA
Jeudi 18 juin	Date limite d'instruction des dossiers dans PassRL pour l'entrée en 1 <sup>re</sup> générale avec changement d'établissement par les établissements visés
<b>Vendredi 19 juin</b>	Commission pour les parcours fléchés
Lundi 22 juin	Commission de régulation 1 <sup>re</sup> générale
<b>Mardi 30 juin à 14h</b>	<b>Transmission des notifications du tour principal aux établissements d'origine et d'accueil, et aux familles</b> Accès aux résultats pour les familles via l'extranet <b>Début de la télé-inscription et des inscriptions</b>
<b>Mercredi 1<sup>er</sup> juillet</b>	<b>Ouverture de la consultation des résultats du tour principal aux familles via le téléservice</b>
<b>Jeudi 2 juillet 18h</b>	<b>Fin de la télé-inscription</b>

<b>Tour suivant n°1 dans la voie professionnelle – palier 3<sup>e</sup></b>	
Du mercredi 1 <sup>er</sup> juillet à 9h au 3 juillet 17h	Ouverture à la consultation de l'application Affichage des Places Vacantes (pré-remplie suite aux résultats d'Affelnet Lycée)
Mercredi 1 <sup>er</sup> juillet à 12h	Ouverture de la saisie des vœux via Affelnet Lycée
Vendredi 3 juillet à 17h	Fermeture de la saisie des vœux via Affelnet Lycée
Lundi 6 juillet à 17 h	Transmission des notifications d'affectation aux familles et aux établissements Début des inscriptions dans la voie professionnelle
<b>Tour suivant n°2 dans la voie professionnelle – palier 3<sup>e</sup></b>	
Mardi 1 septembre	Rentrée des élèves
Mercredi 2 septembre à 18h	Fin de validité des notifications d'affectation du tour principal Fin des inscriptions
Vendredi 4 septembre à 14h	Transmission des places vacantes extraites de SIPA aux établissements pour vérification et actualisation
Lundi 7 septembre à 17h	Date limite de l'actualisation des places vacantes par les établissements
Mardi 8 septembre	Publication des places vacantes Ouverture de la saisie des vœux en établissements
Jeudi 10 septembre à 12h	Fermeture de la saisie des vœux en établissements
Vendredi 11 septembre à 17h	Transmission des notifications d'affectation aux familles et aux établissements
Lundi 14 septembre	Début des inscriptions dans les établissements

Pour les élèves non affectés en 2<sup>de</sup> GT et 1<sup>re</sup> technologique : prise en charge par l'établissement d'origine.

Pour les élèves non affectés en 1<sup>re</sup> professionnelle : prise en charge par l'établissement d'origine en lien avec les DSDEN et les établissements d'accueil en fonction des places restées vacantes.

Pour les élèves non affectés dans la voie professionnelle après la 3<sup>e</sup> : voir les tours suivants.

À la fin de la campagne d'affectation 2020, les établissements d'origine recensent les élèves non affectés. Ils les reçoivent en entretiens de situation, en lien avec les CIO, afin d'envisager avec eux la suite à donner à leur parcours. Par ailleurs, pour les élèves mentionnant une entrée en apprentissage, il convient de s'assurer de signature d'un contrat.